



L'italie interdit la cigarette avec l'expresso

Rubrique : actualités - Date : vendredi 31 décembre 2004

Le Monde annonce en ventre de Une que « L'Italie interdit la cigarette avec l'expresso ». Le journal observe « quelques jours encore, puis ce sera fini » en effet « l'Italie complète sa législation antitabac » et à compter du 10 janvier « à trois exception près chez soi, dans la rue et dans les salles expressément aménagées pour les fumeurs - il sera interdit de fumer dans tous les lieux publics (&) au grand dam de 14 millions de fumeurs italiens et surtout des restaurateurs et cafetiers ». Soulignant que malgré le délai qui leur avait été laissé, neuf établissements sur dix ne sont pas mis en règle et deviennent de facto entièrement non fumeurs, le journal précise que la sanction pour un cafetier qui n'appliquera pas la loi pourra aller jusqu'à 2200 euros voire la suspension de la licence ou la fermeture de l'établissement. D'après le quotidien, celui-ci « n'aura d'autre choix que de se mettre à dos sa clientèle de fumeurs en manque », et de rappeler que « plusieurs délais avaient été accordés » la date butoir du 29 décembre ayant même « été reportée pour ne pas gâcher le réveillon ». Le Monde qui estime que désormais rien « ne devrait empêcher une majorité d'Italiens de profiter de leur repas sans être importunés par un nuage de fumée » émet cependant un très léger doute « à condition que les fumeurs italiens respectent la loi aussi scrupuleusement que le font les Irlandais depuis le printemps dernier ».